

discours de M. Bennett pour défendre le gouvernement actuel. De toute façon, c'est ainsi que j'entendais ce discours. Il me rappelait ceux d'avant 1935.

Je veux, moi aussi, dire quelque chose au sujet de la proposition d'amendement, monsieur l'Orateur. Je suis d'accord avec vous. Voici ce qui est arrivé à l'amendement présenté par l'opposition officielle. A cause du nombre de sujets qu'il contenait, elle a en réalité empêché tous les partis d'opposition de présenter de temps à autre, des amendements à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, amendements qui pourraient gêner le Gouvernement et aboutir à un vote sur diverses questions.

Quelqu'un a dit de le lire. Il suffit d'y jeter un coup d'œil. Il y est dit qu'on n'a pas su résoudre le problème urgent du chômage. Supposons que nous voulions présenter une motion relative au chômage. Je soutiendrais que la proposition n'y met pas obstacle, mais on peut fort bien imaginer, je crois, qu'on pourrait soutenir le contraire. On parle d'une mesure visant à soulager le contribuable canadien de son fardeau et à mettre fin au gaspillage et aux dépenses excessives. C'est si général que nous ne pourrions sans doute pas censurer le gouvernement, parce que tous les députés qui siègent de notre côté sont convaincus qu'il y a de la part du gouvernement du gaspillage et de la prodigalité dans l'administration des affaires. Je pense que c'est l'attitude normale de l'opposition en tout temps.

**L'hon. M. Harris:** Même si c'est faux.

**M. Coldwell:** Il est question de faciliter et de stimuler la transformation des produits. L'alinéa f) de la proposition d'amendement est ainsi conçu:

de mettre au point, de concert avec les provinces, un programme efficace à participation qui assurerait à chaque Canadien des services d'hospitalisation et des soins médicaux satisfaisants.

Je suis heureux de constater que ce point a été inclus dans un amendement présenté par l'opposition officielle. J'espère seulement que le Gouvernement d'une des plus grandes provinces de notre pays, qui est administrée par un gouvernement du même parti que l'opposition, prendra immédiatement des mesures en vue de mettre en œuvre un programme de ce genre. Étant donné qu'il existe des programmes d'hospitalisation en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta, si une des deux provinces centrales du Canada, et peut-être aussi une des provinces Maritimes, manifestait un certain intérêt à la proposition, je suis convaincu que nous devrions avoir un programme national d'assurance-santé avant bien longtemps. Par conséquent, si mes honorables amis désirent

[M. Coldwell.]

vraiment qu'on mette un programme de ce genre en œuvre aussi rapidement que nous le désirons, vu l'influence qu'ils exercent en Ontario et au Nouveau-Brunswick, je pense qu'ils pourraient grandement aider à l'adoption d'une mesure de cette nature, même par un gouvernement libéral, qui l'a d'ailleurs promise dès 1919, il y a 36 ans. A tout événement, j'espère qu'au cours de l'existence de la présente législature, on consignera une mesure en ce sens dans nos statuts.

Le premier ministre (M. St-Laurent) s'est grandement réjoui de l'article publié dans le *Times* de Londres. Je tiens à signaler au Gouvernement qu'il n'y a aucun doute que le Canada a réalisé des progrès depuis le début de la guerre. Avant la guerre, le pays était dirigé par le même Gouvernement. Personne ne peut affirmer que de 1935 à 1938, ou du moins jusqu'à ce que nous commençons le réarmement, il y avait des signes de progrès au pays. Nous sommes toujours dans le marasme dans lequel nous nous trouvions lorsque le parti libéral a accédé au pouvoir en 1935. Ce sont les préparatifs de guerre et la position géographique très avantageuse dans laquelle nous nous trouvions qui ont permis la rédaction d'un semblable article sur le Gouvernement. Je n'amointris pas les progrès énormes accomplis par notre pays au cours des dernières dix années ou à peu près. J'espère toutefois que ces progrès se poursuivront.

Il y a quelques instants, le premier ministre a donné de l'entreprise libre une définition quelque peu étrange. Sauf erreur, il a dit que l'entreprise libre permettait à tous de suivre sa propre inclination, pourvu qu'il ne fasse rien à l'encontre des droits d'autrui. Ce n'est pas cela l'entreprise libre. Nos statuts sont bourrés de mesures de nature à empêcher les particuliers de suivre leur propre inclination. Nous avons été obligés d'imposer des restrictions aux individus. Pour ce qui est de la déduction voulant que les socialistes démocrates favorisent la restriction de la liberté individuelle, voyez ce qui s'est passé. Les mesures législatives qui ont été adoptées par tous les pays démocratiques en vue de garantir aux individus droits sociaux et justice sociale, n'ont pas toujours été adoptées par des gouvernements socialistes, certes, mais par suite de l'insistance de tenants de la philosophie socialiste.

Mais qui donc, ici, en cette Chambre, entre 1921 et 1942, jusqu'à ce que la mort l'ait enlevé à la députation, a fait entendre ici les griefs de la population canadienne et combattu pour les droits de l'individu et la justice sociale? C'est un de mes prédécesseurs, chef de notre groupe parlementaire, feu J. S. Woodsworth. Je tiens à répéter